

# Maison PARENT-GROS

Pommard, Cote d'Or, France

**SAS Endrix BFC**  
6 boulevard Clémenceau  
21000 DIJON

Exercice clos le 31 juillet 2025

Monsieur le Commissaire aux comptes,

Cette lettre vous est adressée en application de vos normes d'exercice professionnel, dans le cadre de vos contrôles relatifs à l'audit des comptes annuels de la société **SAS FRANCOIS PARENT** afférents à l'exercice clos le 31 juillet 2025.

Ces comptes font apparaître à cette date des fonds propres de 1 683 153 euros, y compris un résultat de 137 994 euros.

En tant que responsables de l'établissement des Etats financiers et du contrôle interne afférent à leur préparation, nous vous confirmons ci-après, en toute bonne foi et au mieux de notre connaissance, les informations et affirmations qui vous ont été fournies dans le cadre de votre mission.

1. Les comptes ont été établis de manière régulière et sincère, pour donner une image fidèle de la situation financière, du patrimoine et du résultat de la société, conformément aux règles et principes comptables français applicables et de nos statuts.
2. Des contrôles destinés à prévenir et détecter les erreurs et les fraudes ont été conçus et mis en œuvre. Nous vous avons communiqué tout changement significatif effectué dans nos process, contrôles, politiques et procédures sur notre système de contrôle interne.
3. Nous avons mis à votre disposition :
  - Tous les documents comptables, les contrats ayant ou pouvant avoir une incidence significative sur les Etats Financiers, les procès-verbaux des assemblées générales et des réunions des organes sociaux tenues au cours de l'exercice et jusqu'à la date de cette lettre, ainsi que ;
  - Les rapports, avis ou positions émanant d'organismes de contrôle ou de tutelle dont le contenu pourrait avoir une incidence significative sur les Etats Financiers.
4. Nous vous avons fourni toutes les informations supplémentaires que vous nous avez demandées et laissé libre accès aux personnes au sein de la société que vous avez souhaité rencontrer pour les besoins de l'audit.
5. Nous vous avons fait part de notre appréciation sur le risque que les Etats Financiers puissent comporter des anomalies significatives résultant de fraudes.

Nous n'avons pas connaissance :

- a. De fraudes avérées ou suspectées impliquant la direction, des employés ayant un rôle clé dans le dispositif de contrôle interne ou d'autres personnes et qui seraient susceptibles d'entraîner des anomalies significatives dans les Etats Financiers ;

b. D'allégations de fraudes susceptibles d'avoir un impact sur les Etats Financiers de l'entité et portées à sa connaissance par des employés, anciens employés, analystes, régulateurs ou d'autres personnes.

6. Nous n'avons connaissance d'aucun rapport, avis ou position émanant d'organismes de contrôle ou de tutelle dont le contenu pourrait avoir une incidence significative sur les comptes.

7. Nous avons appliqué, au mieux de notre connaissance, les textes légaux et réglementaires. Des procédures ont été conçues et mises en œuvre dans l'entité, visant à garantir le respect de ces textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas connaissance de cas de non-respect susceptible de conduire à des anomalies significatives dans les Etats Financiers.

8. Toutes les opérations de l'exercice et toutes les conséquences financières de tout accord/contrat ont été enregistrées et correctement traduites dans les Etats Financiers, y compris le cas échéant dans l'état des éléments hors-bilan

9. La société est effectivement propriétaire de tous les actifs qui figurent dans les comptes. Tous les actifs, et en particulier tous les comptes de caisse et banques, sont inclus dans les comptes. Les hypothèques, nantissements, gages ou toute autre sûreté sur des actifs de la société sont explicitement indiqués dans les comptes. Toutes les dépréciations nécessaires ont été constituées pour ramener les éléments d'actif à leur valeur actuelle.

10. Les scénarios présentés et les principales hypothèses retenues pour l'établissement des estimations comptables nous paraissent raisonnables, tiennent compte de toutes les informations dont nous disposons et reflètent nos intentions ainsi que la capacité de la société, à la date d'arrêté des Etats Financiers par le conseil d'administration, à mener à bien les actions envisagées. Nous n'avons pas connaissance d'éléments qui seraient de nature à remettre en cause les scénarios présentés et les hypothèses retenues.

11. S'agissant des risques climatiques, nous vous confirmons, au mieux de notre connaissance et compte tenu des engagements pris par la société que :

a. Nous les avons pris en considération, dans les estimations comptables clés présentées dans les Etats Financiers,

b. Le cas échéant, l'annexe présente les principaux jugements effectués et les sources majeures d'incertitude, et ;

c. Les hypothèses utilisées pour la préparation des Etats Financiers sont cohérentes avec les engagements annoncés ainsi que les informations présentées dans les autres supports de communication.

12. S'agissant des conditions macro-économiques (pressions inflationnistes, hausses des taux d'intérêt ainsi que des coûts de matières premières et de l'énergie, pénuries, volatilité des taux de change), nous vous confirmons, au mieux de notre connaissance que :

a) Nous les avons pris en considération dans les estimations comptables clés présentées dans les Etats Financiers,

b) Le cas échéant, l'annexe présente les principaux jugements effectués et les sources majeures d'incertitude, et

c) Les hypothèses utilisées pour la préparation des Etats Financiers sont cohérentes avec les informations présentées dans les autres communications (communiqués de presse, rapport de gestion, etc.).

13. Tous les passifs et passifs éventuels dont nous avons connaissance sont inclus dans les Etats Financiers. Nous confirmons avoir pris en compte les risques climatiques, au mieux de notre connaissance, ainsi que les éventuels engagements pris par la société dans l'évaluation des provisions.

14. La société s'est acquittée en tous points de ses obligations contractuelles, susceptibles, en cas de non-respect, d'affecter les comptes de façon significative (bilan ou engagements) (sous réserve des exceptions ci-après).

15. L'information que nous vous avons fournie sur l'identité des parties liées ainsi que sur les relations et transactions avec celles-ci est exhaustive et l'information donnée dans l'annexe est conforme aux règles et principes comptables français. Les transactions avec les parties liées non mentionnées dans l'annexe ne présentent pas une importance significative ou ont été conclues aux conditions normales du marché.

16. Aucune rémunération ou avantage particulier n'a été accordé directement ou indirectement en France ou à l'étranger, à un dirigeant ou mandataire social.

17. Nous vous avons signalé tous les incidents de cyber sécurité susceptibles d'avoir un impact significatif sur les Etats Financiers.

Depuis le début de l'exercice jusqu'à la date de la présente lettre, nous vous avons communiqué, au mieux de notre connaissance, (1) tout accès non autorisé à nos systèmes d'information qui a eu lieu ou a probablement eu lieu, ainsi que les rapports qui nous ont été transmis par des tiers (y compris des organismes de régulation et de contrôle ou des consultants en sécurité), dans la mesure où de tels accès non autorisés à nos systèmes d'information sont susceptibles d'avoir, individuellement ou collectivement, une incidence significative sur les Etats Financiers, et (2) toute attaque de rançongiciel (ransomware) pour laquelle nous avons payé, ou envisageons de payer, une rançon, quel qu'en soit le montant.

18. Toutes les informations entrant dans le champ d'application des conventions réglementées vous ont été communiquées conformément au Code de commerce.

19. Toutes les informations comptables et financières adressées ou mises à la disposition des adhérents (membres) à l'occasion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes ainsi que toutes les informations entrant dans le champ d'application des conventions réglementées vous ont été communiquées conformément au Code de commerce.

Nous vous souhaitons bonne réception de la présente et restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Veuillez agréer, Monsieur le Commissaire aux comptes, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

Fait à Pommard, le

**SAS FRANCOIS PARENT**  
**Le Président**

8/12/2025

